

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2023 COMMUNE DE MARCHES

Le seize novembre deux mille vingt-trois à dix-huit heure trente, le conseil municipal de la commune de Marches, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HOURDOU, maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15 Présents : 10 Pouvoirs : 4

Date de la convocation : 10/11/2023
Quorum à atteindre : 8

Etaient présents :

M. HOURDOU Philippe	Mme ROUX Isabelle	M. PALOMAS Sébastien
M. MOTTET Hugues	Mme GOUDARD Danielle	M. BONNARDEL Laurent
Mme DEFRANCE Marlène	Mme SANTUCCI Françoise	
M. BLACHON Fabrice	Mme MANDARON Pauline	

Etaient absents :

M. PRADON Régis qui a donné pouvoir à Mme ROUX Isabelle pour voter en son nom.
Mme GAILLARD Nathalie
M. CHOSSON Jonathan qui a donné pouvoir à M. BLACHON Fabrice pour voter en son nom.
M. CHALEAT Stéphane qui a donné pouvoir à Mme GOUDARD Danielle pour voter en son nom.
Mme CATINELLA Virginie qui a donné pouvoir à M. BONNARDEL Laurent pour voter en son nom.

Mme DEFRANCE Marlène a été désignée comme secrétaire de séance.

2023-022 : Location des salles

La salle du 45^{ème} parallèle n'étant plus disponible à la location à compter du 01/12/2023 et compte tenu des multiples dégradations et nuisances de ces derniers mois, il est proposé d'appliquer les tarifs et conditions suivantes à compter du 01/12/2023 :

Location Week-end (vendredi 14h au dimanche 23h) et jours fériés (chauffage inclus)		
	Salle Jean CHEVAL + Désiré NICOLAS	Salle Désiré NICOLAS
Loueur Marchois	430 €	200 €
Option lavage du sol	Inclus	+ 50 €

Location d'une journée ou demi-journée ou soirée du lundi au jeudi Hors jours fériés (chauffage inclus)		
	Salle Jean CHEVAL	Salle Désiré NICOLAS
Loueur Marchois	180 €	60 €
Option lavage du sol	Inclus	+ 50 €

Location « à la semaine » du lundi 8h au vendredi 12h (chauffage inclus)		
	Salle Jean CHEVAL	Salle Désiré NICOLAS
Loueur Marchois	 	250 €
Option lavage du sol	 	+ 50 €

Location du matériel uniquement aux marchois :

Table de 4 mètres : 4 € pièce

Banc de 4 mètres : 1.50 € pièce

Podium 5 € le plateau

Pour les associations marchoises :

Locations de salles en semaine : gratuites

Locations de salles le week-end : une gratuité par an, à partir de la deuxième location il sera facturé le lavage.

Locations de matériel : gratuites.

Pour les associations non marchoises :

Location à la séance pour toutes les salles : 30 €

Durée de la séance : 2h

Tarif de location pour les employés de la commune de Marches non domiciliés sur la commune : tarif marchois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- APPROUVE les tarifs ci-dessus ;
- ANNULE et REMPLACE toutes les délibérations antérieures
- AUTORISE le Maire à mettre en œuvre cette décision dans le cadre des lois et règlements en vigueur et notamment à signer les actes afférents.

Fait et délibéré à Marches, le 16/11/2023

Pour extrait certifié conforme

